

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 14/06/2018

MEMBRE DE DROIT SANS PARTICIPATION AU VOTE			Représentant
NOMS	Présents	Excusés	
Inspecteur de l'éducation nationale : M LAUGIER		X	
<b>MEMBRES VOTANTS</b>			
Directeur de l'école - Président : Thierry CAPRA	X		
Maire : Eric BEAUFORT	X		
Adjointe aux affaires scolaires : Marie DOMINGUEZ	X		
<b>ENSEIGNANTS DE L'ÉCOLE</b>			
Magali BONGIORNO	X		
Sylvie TOSEL	X		
Mme PERAULT		X	
Isabelle LANCO	X		
Carole BOYADJIAN	X		
M JOURDAN		X	
Annick MARILLY	X		
Xavier PEGON	X		
Marion COINDRE	X		
Virginie TENEZE	X		
Laetitia MARIE	X		
Jérôme GIROD	X		
Véronique SEYFRITZ		X	
<b>REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES</b>			Suppléants assurant un remplacement
Aurore BRUGHEAT	x		
Florence LA ROSA	X		
Marie LAVERGNE	X		
Sophie LICATA	X		
Laëtitia MOULIN	X		
Paméla NESTEROVITCH	X		
Sylvie MUNOZ		X	
Marlène PIGALE	X		
Sandrine RUFFIER	X		
Magalie THOLLET	X		
Camille WAGNON	X		
<b>VOIX CONSULTATIVE</b>			
Représentant parent suppléant:			
Représentant périscolaire : Serge NAVILIAT		X	
Directrice centre de loisirs : Mme LOTHOLARIE		X	
Directeur général Mairie : Xavier BENSSOUSSEN	X		
D.D.E.N. : J-C RAPPY		X	
D.D.E.N. : S SEMPERE		X	

Heure de début : 18h00

Heure de fin : 19h10

L'ordre du jour est le suivant :

Points d'informations :

- *Rentrée 2018-2019*
- *Informatique*
- *Intervenants sports-musique*
- *Chorale citoyenne*
- *Permis internet et vélo*
- *Travaux estivaux et points divers (dictionnaires et rythmes)*
- *Listes fournitures scolaires et commandes groupées*

Points soumis à avis : néant

**1. Effectifs rentrée 2018**

**1.1. Élèves**

264 élèves inscrits. Peu de changements dans les effectifs.

La 11<sup>ème</sup> classe est conservée pour la rentrée.

La répartition des classes n'est pas encore définitive, avec probablement 3 CM1.

**1.2. Équipe enseignante**

Départs :

Mr Jourdan, Mmes Perraud et Seyfritz. Mais aussi Mme Bongiorno qui après 17 ans passés à Villieu décide de se consacrer à d'autres projets en tant que maîtresse du RASED sur le secteur de Montluel.

Merci à eux pour leur investissement et bonne continuation.

Arrivées :

Mme Buinand et le retour de Mr Fichaux à temps complet sur des postes provisoires, ainsi que Mme Clouzot qui complètera le temps partiel de Mme Tosel. Un PES non encore nommé viendra compléter les temps partiels de Mmes Teneze et Boyadjian.

**2. Informatique à l'école**

Utilisation des tablettes :

En CM1 (Mme Teneze) : journal de classe (traitement de textes) et prise de photos.

CE2 (Mr Pégon) : production d'écrits (visibles sur le blog) et des vidéos en EPS (cirque)

CP : productions d'écrits (traitements de textes) et photos.

Vidéoprojecteur : utilisation quotidienne dans la classe de CM1 et de CM2

Deux classes de CM seront équipées de vidéoprojecteur pour la rentrée, puis deux autres classes pour la rentrée 2019. L'équipe enseignante fait part d'un souci avec le réseau internet de la commune. Mr le Maire demande au directeur de faire un retour écrit pour expliquer toutes les difficultés.

**3. Intervenants sport et musique**

Sport :

Mr Capra confirme l'intérêt d'un intervenant en sport au sein de l'école, celui-ci étant financé par la Mairie. Après renseignements, Mr Capra informe qu'il est nécessaire d'obtenir l'accord de l'IEN de circonscription car l'intervention doit faire partie d'un projet pédagogique avec la signature d'une convention. Jérémie de l'A3V interviendrait dans toutes les classes (11h/semaine soit 1h/classe) Il convient de se rapprocher de l'A3V (Mme Blanchard et Jérémie) pour finaliser le projet.

Il est également évoquer une intervention en rugby si un intervenant est disponible. Ce projet occuperait ½ journée soit au stade soit au Clos Quinat. L'école informe qu'il faut environ 25 minutes à pieds pour se rendre au stade de Villieu.

Musique :

Le projet s'avère plus difficile, le DUMI (diplôme universitaire) étant obligatoire.

Toutefois en cas de projet de type classe à PAC (projet artistique et culturel), le DUMI n'est pas nécessaire, mais il ne peut pas dépasser 15h d'intervention par classe.

Le maire propose de se charger de contacter l'école de musique pour voir ce qu'il est possible de faire. Ce projet serait aussi financé par la mairie s'il était mis en place.

#### **4. Chorale citoyenne**

Avec Viva la Musica dans le cadre du centenaire de l'armistice du 11 novembre 2018.

Environ 20 enfants ont répondu présents pour le projet (futurs CM1 et CM2)

Plusieurs chants sont prévus avec les enfants inscrits. Une avant-première est prévue pour la fête de la musique le 21 juin.

Les répétitions ont lieu en juin, septembre et octobre.

#### **5. Permis internet et activités cyclisme et natation**

Le permis internet : concerne les CM2 qui sont sensibilisés par la gendarmerie (lois, conseils aux parents sur les dérives par exemples) à travers des vidéos de situations concrètes. Un test et la remise des permis aura lieu le mardi 26 juin.

La BPDJ interviendra courant juin dans les classes de CM1 et CM2.

Permis cyclisme : les CM2 ont terminé la séquence d'apprentissage par une sortie à la journée. Une demande de rendez-vous est demandée avec Mr Douet pour la remise des permis.

Cycle piscine : celui-ci est terminé. Il est à noter que beaucoup d'élèves ont validé leur ASSN.

*Les enseignants remercient chaleureusement les nombreux parents qui ont passé l'agrément vélo et piscine et qui ont permis que ces cycles d'apprentissage se passent de façon optimale.*

#### **6. Travaux et points divers**

Une classe sera repeinte cette année, 3 autres le seront l'an prochain.

Une climatisation réversible est en cours d'installation dans le préau.

La liste des petits travaux sera fournie par Mr Capra à la Mairie.

#### **Points divers :**

Pour information : fin de l'externalisation du ménage.

Passage en commission pour la semaine de 4 jours le 26 juin pour validation par le DASEN.

Remise des dictionnaires pour les CM2 : le 22 juin à 18h.

RAPPEL : fête des écoles le vendredi 29 juin. Il manque encore une trentaine de parents pour tenir les stands.

#### **7. fournitures scolaires**

Intervention de Mme Pigale pour parler de Scoléo.

Les listes des fournitures scolaires par niveau ont été reconduites. Il suffit de se connecter au site avec l'accès direct par le lien (Voir le document distribué dans chaque)

Mme Pigale distribuera les colis le 31 août (pour les commandes avec frais de ports gratuits)

Rappel : pour chaque colis commandé, 1 € est reversé à l'association de parents d'élèves qui remet la somme collectée à la coopérative scolaire.

Procès-verbal établi le 21 juin 2018

Le président, directeur de l'école

Nom : T Capra

Signature



Le secrétaire, parent d'élève

Nom : Mme Moulin

Signature

